Communauté Thérapeutique Le Cateau



**« La Communauté Thérapeutique » a pour mission d’accueillir des personnes volontaires et abstinentes présentant des problématiques addictives lourdes nécessitant une prise en charge. Les personnes sont accompagnées dans un projet personnel selon une dynamique de fonctionnement communautaire. En 2016, la Communauté Thérapeutique a obtenu l’agrément CSAPA avec hébergement.**

**La Communauté Thérapeutique propose un hébergement contenant du long séjour, jusqu’à deux ans. Elle accueille un public en situation d’addiction, majeur, sevré ou sous médications prescrites, volontaire pour s’engager dans une dynamique communautaire. Le groupe est au service de l’usager, et l’usager est acteur et sujet de la dynamique du groupe.**

**Le programme est découpé en trois phases de trois étapes chacune. L’avancement du résident dans le programme lui permet de gagner en responsabilité et en autonomie.**

*Directeur : Stéphane Lozé
Chef de Service : Eric Loosveldt**eloosveldt@lasauvegardedunord.fr* *2 bis route de Guise 59360 Le Cateau Cambrésis
Tél : 03 27 07 00 14 / Fax : 03 27 84 56 11
Email :* *communautetherapeutique@lasauvegardedunord.fr*

**NOTRE ENGAGEMENT**

* **Favoriser** l’acquisition d’un rythme et d’une hygiène de vie équilibrée.
* **Développer** des connaissances et des compétences dans les espaces collectifs de médiation.
* **Soutenir** la valorisation individuelle par une prise de responsabilité croissante.
* **Etayer** la reconstruction personnelle par un mieux-être physique et psychique.
* **Accompagner** dans la durée le choix d’une vie autonome sans produit.
* **Préparer** chaque personne à une insertion durable.
* **Promouvoir** la citoyenneté.

**VOTRE ENGAGEMENT**

* **Arriver** à la Communauté Thérapeutique sevré physiquement ou sous protocole de substitution.
* **Arriver** dans un état physique et psychique permettant la participation à la dynamique communautaire.
* **Ne pas introduire** ni faire circuler, ni consommer de produits psychotropes dans la CT (alcool, drogues, médicaments détournés).
* **Ne pas avoir de propos** ou de comportements violents.
* **Respecter** les personnes et les biens.
* **Participer** aux entretiens, aux activités et aux tâches proposés.
* **Respecter** les règles de vie communautaire.

**L’HÉBERGEMENT**

**La Communauté Thérapeutique offre un hébergement de trente places, en mixité, dans  un parc boisé situé en milieu semi-rural, et cinq places en autonomie dans la maison communautaire sise en proximité  du centre-ville du Cateau.**

**Pendant les phases « immersion » et « responsabilisation »,** vous cohabitez en chambre triple.

**La phase « insertion »** vous permettra d’intégrer le « staff » (résidents encadrants) et de bénéficier d’une chambre individuelle dans la Communauté Thérapeutique.

Une fois votre projet d’insertion défini, vous expérimenterez l’autonomie dans la maison communautaire,  accompagné à distance par l’équipe professionnelle.

**L’ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE**

**Une feuille de route vient rythmer la durée de votre séjour,**  en positionnant les rencontres nécessaires avec les professionnels afin de baliser votre itinéraire de soin.

Outre la signature du contrat de séjour et l’élaboration de votre projet individuel. Les champs sanitaire, psychologique, social, éducatif et professionnel sont évalués trimestriellement.

La rencontre évaluative confronte votre point de vue (auto-évaluation) à celui des professionnels concernés, et débouche sur la définition d’objectifs et la négociation de moyens. Ils sont repris et discutés en équipe lors des synthèses qui valident les priorités d’accompagnement et les passages d’étapes dans le programme communautaire.

**LES ESPACES COLLECTIFS DE MÉDIATION**

Les espaces collectifs de médiation sont des groupes de travail qui rassemblent tout ou partie des résidents à différents moments de la journée.

* **Les ECM « techniques »** sont axés sur le développement professionnel. Ils visent à favoriser l’acquisition de connaissances et de compétences techniques dans les métiers du bois, du bâtiment, de la cuisine et des espaces verts. La participation y est obligatoire, deux fois par jour.
* **Les ECM « thématiques »** sont axés sur le développement personnel. Instances de réflexion, de régulation et d’organisation, ils contribuent à faciliter la prise de parole, l’expression des émotions, le changement des comportements. La participation à ces réunions (morning meeting, assemblée communautaire) et à ces groupes (parole, affirmation, agir, social, santé, préparation week-end) est obligatoire ou conditionnée.
* **Les ECM « récréatifs** » sont axés sur l’épanouissement personnel. Animés par les professionnels, ils vous permettent de retrouver des sensations en pratiquant des activités sportives, artistiques ou culturelles, chaque fin d’après-midi. La participation y est facultative.